

N° 22 – MARS 2024

LE COURANT



BULLETIN MUNICIPAL DE BONAVENTURE

**PARTICIPEZ
AUX ACTIVITÉS
DE LA RELÂCHE
SCOLAIRE!**



villebonaventure.ca

Ville de
Bonaventure

Mot du maire

ÊTRE ÉLU, UN RÔLE PARFOIS DIFFICILE!

Depuis plus de dix ans que, non sans difficulté, j'essaie, comme maire, de faire de la Ville de Bonaventure un milieu attractif et sécuritaire pour tous. C'est avec trois conseils municipaux différents et une équipe de gestionnaires renouvelée que nous avons obtenu ces résultats. Il est évident que tous ces investissements viennent avec une dette, qui, dans un contexte inflationniste, nous amènent dans une autre réalité financière.

Notre travail comme élus est de considérer tous les éléments et prendre les meilleures décisions. D'un côté, nous entendons que la dette est trop élevée, et de l'autre côté, vous souhaitez que nos infrastructures soient mises à niveau et que les services à la population ne soient pas diminués.

Ça me chagrine énormément ce qui se passe à la Ville actuellement. Travailler si fort et se buter constamment à de nouveaux obstacles. S'ajoute l'impatience des citoyens afin d'obtenir des réponses à des questions que nous ne sommes pas en mesure de donner, faute de ressources. Aujourd'hui, j'utilise le journal municipal pour vous dire que nous travaillons fort pour récupérer la situation. Malgré l'absence de direction générale et de direction des loisirs, nous vous offrons l'ensemble des services qu'une population s'attend à avoir. Un gros merci à toutes nos équipes qui répondent présentes.

Je terminerai en vous mentionnant que plusieurs activités s'en viennent. Votre participation donnera de l'énergie aux organisateurs.

Merci de votre compréhension,



Roch Audet
MAIRE



Une image de Sonia Pitre

Faites parvenir vos photos à :
communications@villebonaventure.ca

Bonaventure EN IMAGES

Dans ce numéro :

- 3 Taxation : échéances et compte en ligne
- 3 Accompagnement en camp de jour
- 3 Emplois saisonniers Travaux publics
- 4 Loisirs, culture, tourisme et vie communautaire
- 4 Urbanisme et aménagement du territoire
- 5 Hockey mineur Licence pour chien Sécurité incendie
- 6 Babillard des organismes Activités en mars

DATE DE LA PROCHAINE SÉANCE :
4 MARS 2024

POUR JOINDRE NOS DÉPARTEMENTS

418 534-2313

Direction générale intérimaire

MARC LAUZON – Poste 225
directiongenerale@villebonaventure.ca

Direction adjointe et greffe

AMÉLIE NADEAU – Poste 230
mairie@villebonaventure.ca

Loisirs

POSTE VACANT – Poste 231
directionloisirs@villebonaventure.ca

Travaux publics

ANDRÉ PINEAULT – Poste 213
travauxpublics@villebonaventure.ca

Services incendie

SAM ARSENAULT – Poste 206
pompiers@villebonaventure.ca

Urbanisme

NATHALIE KAHI – Poste 233
urbanisme@villebonaventure.ca

ACTUALITÉS MUNICIPALES

Taxation



AVIS AUX CONTRIBUABLES DE LA VILLE DE BONAVENTURE

DATES DES ÉCHÉANCES 2024

Voici le fonctionnement pour les échéances de paiements de taxes municipales. Le total du compte de taxes doit être payé en un versement unique, sauf si celui-ci est égal ou supérieur à 300 \$. Dans ce cas, il peut être payé, au choix du débiteur, en un versement unique ou en quatre versements égaux.

- Le versement unique ou le premier versement est payable trente (30) jours après la date d'envoi du compte (18 mars) ;
- Le deuxième versement est payable soixante (60) jours après la date à laquelle le premier versement est exigible (17 mai) ;
- Le troisième versement est payable soixante (60) jours après la date à laquelle le second versement est exigible (16 juillet) ;
- Le quatrième versement est payable cent-cinq (105) jours après la date à laquelle le troisième versement est exigible (29 octobre).

Abonnez-vous à *Voilà!* pour recevoir des rappels!



Loisirs, culture, tourisme et vie communautaire

PROGRAMME D'ACCOMPAGNEMENT EN CAMP DE JOUR

Votre enfant a besoin d'un accompagnement individuel pour le camp de jour ?

Vous avez jusqu'au 31 mars pour faire part de vos besoins à l'équipe de la Ville. Ainsi, nous pourrions faire une demande au programme d'accompagnement pour avoir un moniteur particulier pour votre enfant au camp de jour.

coordoloisirs@villebonaventure.ca ou 418 534-2313, poste 226

EMPLOIS SAISONNIERS À LA VILLE DE BONAVENTURE

Comme chaque année, mars est le moment de déposer sa candidature pour un emploi d'été à la Ville de Bonaventure.

NOUS RECRUTONS



JOIGNEZ-VOUS À L'ÉQUIPE DE LA VILLE EN TANT QUE :

- MONITEURS DE CAMP DE JOUR
- PRÉPOSÉS À L'ACCUEIL AU CAMPING
- PRÉPOSÉS À L'ENTRETIEN AU CAMPING
- JOURNALIERS AUX TRAVAUX PUBLICS
- AUTRES POSTES DE PRÉPOSÉS

villebonaventure.ca/offres-demploi/



VOTRE COMPTE DE TAXES EN LIGNE : VOILÀ!

Vous pouvez encore vous inscrire à votre compte de taxes en lignes. La création de votre profil permet d'y consulter vos comptes et vos soldes en tout temps. Vous recevrez également des avis lors de la disponibilité de votre compte en début d'année et quelques jours avant les dates d'échéances. La plateforme ne permet pas de faire des transactions. Vous pouvez les faire sur Internet, au téléphone, par la poste ou en personne.

bonaventure.appvoila.com



Travaux publics

MATÉRIEL ACCEPTÉ AU GARAGE MUNICIPAL

Rappel de courtoisie : le garage municipal est un point de dépôt pour les appareils électroniques, la peinture et les huiles usées, **pas pour les électroménagers.**

Les électroménagers sont ramassés deux fois par année lors de la collecte des déchets volumineux, en mai et novembre. Vous devez les entreposer en attendant ces collectes ou aller les déposer directement au LET (lieu d'enfouissement technique) de Saint-Alphonse.

Nous vous remercions de votre collaboration.



BIBLIOTHÈQUE FRANÇOISE-BUJOLD

Concours : 1, 2, 3 prêts... gagnez!

Chaque prêt effectué par les abonnés sera admissible à une participation au concours du Réseau BIBLIO GÎM qui se déroulera du 26 février au 9 mars. Plus vous empruntez, plus vous avez de chance de remporter l'un des 3 chèques-cadeaux de 100 \$ qui seront tirés le 19 mars.

Nouvel arrivage de livres

Le 18 mars, nous recevrons le premier des deux échanges annuels de livres du Réseau BIBLIO GÎM. Toute la journée, Line et Élodie, assistées de plusieurs bénévoles, regarniront les étagères!

PISCINE MARYLÈNE-PIGEON

L'équipe de la Ville de Bonaventure tient à féliciter Léonie Bujold pour son brevet *Sauveur national*. De plus, bienvenue et félicitations à Léa Cayouette et Jade Audet qui ont rejoint l'équipe de sauveteurs en obtenant leur brevet *Croix de bronze*. Bravo à toutes!



Urbanisme et aménagement du territoire

PRÉSERVER NOS MILIEUX HUMIDES : UN ENGAGEMENT CITOYEN INDISPENSABLE

En tant que citoyennes et citoyens responsables de notre société, il est de notre devoir de préserver et de protéger nos milieux humides, des écosystèmes d'une importance capitale pour la santé de notre planète. Avant d'entreprendre toute démarche, il est crucial de vérifier préalablement sur la matrice graphique, en ligne disponible sur « SI-GALE », si le terrain envisagé est situé dans une zone humide potentielle. Si des travaux sont envisagés, il est essentiel de suivre un processus rigoureux pour garantir la préservation de cet environnement fragile.

Premièrement, il sera obligatoire de réaliser des tests de caractérisation du milieu humide avant d'entreprendre tout projet de construction ou d'aménagement. Ces tests permettent d'évaluer en détail l'état actuel du milieu, ainsi que l'impact potentiel des travaux sur la biodiversité locale, la qualité de l'eau et la régulation des inondations. Cette étape vous permet de prendre des mesures préventives appropriées pour minimiser les dommages et protéger l'intégrité de l'écosystème. Il est possible qu'à cette étape, l'étude conclue que le terrain n'est pas dans un milieu humide réel, d'où l'importance de réaliser cette étude.

Deuxièmement, dans le cas où le milieu humide est avéré, il est impératif d'obtenir une autorisation préalable du ministère de l'Environnement avant de débiter les travaux. Cette autorisation est délivrée après une évaluation minutieuse du projet, afin de garantir sa conformité aux lois et réglementations en vigueur en matière de protection des milieux humides. Elle permet également de s'assurer que des mesures de mitigation adéquates sont prévues pour compenser les éventuels impacts négatifs sur l'environnement.

Il est également important de souligner que les autorités gouvernementales mènent régulièrement des inspections sur le terrain pour vérifier le respect de ces obligations. Ces inspections sont cruciales pour garantir la conformité des projets aux normes environnementales et pour dissuader les comportements irresponsables qui pourraient nuire aux milieux humides.

En respectant ces obligations, nous contribuons activement à la préservation et à la restauration de nos milieux humides, ces écosystèmes précieux qui fournissent une multitude de services écosystémiques essentiels. Ces services incluent la régulation du climat, la filtration de l'eau, la protection contre les inondations, la fourniture d'habitats pour une biodiversité riche et la préservation de la beauté naturelle de notre environnement. En agissant de manière responsable et en collaborant, nous pouvons assurer la pérennité de ces écosystèmes pour les générations futures.

Activités du mois à la bibliothèque

**SEMAINE DE RELÂCHE -
VOYEZ LA PROGRAMMATION**
Du 2 au 9 mars 2024

SCRABBLE

Tous les jeudis à 9 h 30

MÉDITATION SILENCIEUSE

Tous les jeudis à 16 h

CLUB DE LECTURE (ADULTES)

Les lundis 25 février et 26 mars
de 16 h à 17 h 30

IMPRO ADOS

Les vendredis 15 et 29 mars de
18 h à 19 h 30

CLUB KILITOUT (JEUNES)

Le samedi 16 mars de 13 h 30 à
15 h

LETTRES ATTACHÉES : ATELIER D'ÉCRITURE

Le samedi 23 mars de 14 h à
16 h

Participez à l'atelier en visioconférence avec Sara Hébert, collagiste et autrice qui vous amènera à produire une courte histoire illustrée à partir de publicités et de slogans d'une autre époque fournis durant l'atelier. Tirage d'une carte-cadeau de 25 \$ pour l'achat de livre après l'atelier. En soumettant votre œuvre au concours *Lettres attachées* vous courez la chance de remporter le prix du public d'une valeur de 500 \$.

Collaboration spéciale

ASSOCIATION DU HOCKEY MINEUR DE BONAVENTURE

Du 8 au 10 mars 2024, le Centre récréatif Desjardins recevra 15 équipes de jeunes âgés de 7 à 9 ans (plus de 150 joueurs), qui proviennent de Rivière-aux-Renards à Nouvelle, pour la 37^e édition du Tournoi Novice de Bonaventure.

Cet événement permet aux jeunes de pratiquer leur sport dans un environnement sain et sécuritaire, dans un contexte de dépassement de soi, de saine compétition, de respect d'autrui et de saines habitudes alimentaires.



Le Tournoi Novice ne représente pas seulement une occasion de célébrer notre amour pour le hockey, mais il apportera également des retombées économiques à notre communauté. Venez en grand nombre soutenir nos équipes locales. Nous vous attendons avec impatience pour créer une ambiance incroyable !

Le comité du tournoi novice

TOURNOIS 2024 AU CENTRE RÉCRÉATIF DESJARDINS

8 au 10 mars 2024 :
le 37^e tournoi novice

27 au 31 mars 2024 :
Coupe Desjardins

10 au 14 avril :
Tournoi Amical Gaspésien

Les besoins en bénévoles cette année seront principalement pour la Coupe Desjardins. Cet événement revient seulement aux 4 ans dans la Baie-des-Chaleurs, et cette année, il se tiendra à Bonaventure. Nous recevrons les joueurs Double Lettre de Forillon, le Rocher, la Baie-des-Chaleurs et les Îles-de-la-Madeleine, pour un total d'environ 300 joueurs de catégories M11, M13, M15 et M18.

Nous aurons besoin de bénévoles pour couvrir l'entrée, le bar, les premiers soins et la sécurité. Les gens intéressés peuvent communiquer avec Caroline Gauthier par téléphone 418 391-4354 ou via la messagerie Facebook de l'Association de hockey mineur de Bonaventure.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Votre contribution est importante !

- Lors de la Coupe In-nergex 2023, ce sont plus de 90 bénévoles qui, ensemble, ont donné plus de 300 heures de bénévolat.
- Pour le Tournoi Novice, ce sont environ 50 bénévoles qui donnent près de 175 heures chaque année à l'entrée, à la vente d'objets promotionnels, à la sécurité, etc.
- Sans oublier les entraîneurs dévoués et passionnés qui donnent leur temps sans compter. Ces modèles ont un impact positif sur la vie des jeunes hockeyeurs.

Tous ces bénévoles sont des parents, grands-parents, ambulanciers, pompiers et citoyens qui ont à cœur le sport et l'implication sociale.



Urbanisme et aménagement du territoire

BONNE NOUVELLE : L'ENREGISTREMENT DES CHIENS EST GRATUIT CETTE ANNÉE !

Saviez-vous que l'enregistrement des chiens est obligatoire ?

Informations : villebonaventure.ca/loi-sur-l-encadrement-des-chiens



ENREGISTREMENT ANNUEL
OBLIGATOIRE
POUR VOTRE CHIEN

→ www.emili.pet →
INSCRIPTION + RENOUVELLEMENT
GRATUIT POUR 2024

EN PARTENARIAT AVEC



Sécurité incendie

CHANGEMENT DE PILES DE VOS AVERTISSEURS

Comme à tous les changements d'heure, il faut changer les piles de nos avertisseurs de fumée. Ce printemps, le changement d'heure a lieu dans la nuit du 9 au 10 mars. Y penserez-vous ?

ATTENTION GLACE MINCE

Avec l'hiver que nous connaissons, la neige peu présente et les températures assez douces, la glace des cours d'eau est très peu épaisse. Chaque année, des gens non méfiants se retrouvent pris sur les glaces ou sont victimes de noyade. Soyez vigilants, particulièrement en cet hiver peu commun, et ne vous aventurez pas sur les cours d'eau !



LE BABILLARD

des organismes



DATE DE TOMBÉE DU PROCHAIN NUMÉRO :

11 MARS 2024

Faites-nous parvenir vos annonces d'activités à :
communications@villebonaventure.ca

Loco Local

Ateliers slam-poésie les **mardis à 15 h**
Danse avec DJ le samedi **24 février à 19 h**
Soirée de jeux de société le dimanche **25 février à 18 h**
Ateliers de danse traditionnelle les **lundis à 19 h 30**
Cours de Taïchi les **mardis à 18 h**
Méditation active le dimanche **10 mars à 9 h**
Cours de danse contemporaine les **vendredis à 19 h**
Livraison de légumes locaux deux jeudis par mois
Danse avec DJ le samedi **23 mars à 19 h**
Cours de Biodanza les **mercredis à 19 h**
Ruches d'art (alvéoles créatives) les **samedis de 9 h à 12 h** et les **jeudis de 18 h 30 à 21 h**
Informations : horizonsgaspésiens@gmail.com

Maison de la Famille

Rencontres de préparation à la naissance
Dès le 22 mars, de 18 h 30 à 21 h : Rencontres offertes dans le dernier trimestre de la grossesse pour les futurs parents comprenant 5 soirées prénatales et un samedi. L'activité est gratuite.
Ateliers de massage pour bébé
Dès le 14 mars, de 9 h 30 à 11 h 30 : Série de 5 rencontres. Inscriptions : 418 534-4449 ou mfamillebonaventure@gmail.com

DANS LE CADRE DE LA RELÂCHE SCOLAIRE



Du 2 au 9 mars 2024 : Disco sur glace, film au Centre Bonne Aventure, aquaforme familiale, patinage, ski de fond, art créatif, bricolage, etc. !
Consultez la **programmation disponible dans vos cases postales, sur notre site Internet ou sur notre page Facebook.**

MARS EN BREF...

- **8 mars** : Journée internationale du droit des femmes
- **11 mars** : Commémoration en mémoire des victimes de la COVID-19
- **13 mars** : Journée nationale de promotion de la santé mentale positive
- **20 mars** : Journée mondiale du bonheur

Dans Cuisine

Veillée de danse traditionnelle et ateliers de gigue et de danse avec Martin Henry au violon et François Nolin à la guitare.
Le 23 mars 2024 selon l'horaire suivant :
13 h : Atelier de gigue par Francine Renzetti ;
14 h 30 à 17 h : Atelier de danses et initiation au call par Lucille Arsenault ;
19 h 30 à 22 h : veillée de danse Trad, avec Lucille Arsenault.
Enfilez vos souliers et vos beaux habits et découvrez les danses traditionnelles gaspésiennes. Dans le plaisir, apprenez la gigue, la grande chaîne et la promenade. Petits et grands, ça va swinguer ! Le tout se passe à la Gospel Chapel du Musée acadien du Québec à Bonaventure. 10 \$ par atelier et 10 \$ pour la veillée. Gratuit pour les enfants de 12 ans et moins accompagnés d'un parent.
Informations : page Facebook *DANS CUISINE Trad Gaspésie* ou au 418 534-4545

Femmes en mouvements

(R)allumer la flamme
Le vendredi 8 mars : Pour la journée internationale des droits des femmes, célébrez en toute sororité lors d'un 5 à 7 intergénérationnel. Inscriptions avant le 29 février 2024.
Atelier avec le CALAC La Bôme-Gaspésie
Le lundi 18 mars de 13 h 30 à 15 h : Présentation des services du CALACS, discussion sur les abus sexuels, la bientraitance, le consentement et la sexualité positive. Inscriptions avant le 14 mars. Inscriptions : 418 534-4345 ou femmesenmouvement.org

LA RELÂCHE AU BIOPARC
Du 3 au 8 mars, de 10 h à 15 h
Dimanche gratuit, entrée payante les autres jours. Naturalistes et animalières présentes sur le terrain et kiosque d'interprétation à l'intérieur.

SOIRÉE PLEINE LUNE
Le 7 mars, 19 h
L'occasion parfaite d'observer les animaux nocturnes. Sur réservation. bioparc.ca

LA RELÂCHE AU MUSÉE
Dimanche 3 mars, 13 h à 16 h.
Atelier d'origami avec *M'sieur Bujo*, lancement du cahier éducatif *Cherche et trouve*, visite de l'exposition temporaire : *La maison Cyr*. Gratuit pour tous. museeacadien.com

LOCO LOCAL - LA RUCHE D'ART
Mercredi 6 mars de 9 h à 18 h
Atelier créatif, matériel fourni. *La ligne courbe - Ruche d'art*

À VENIR EN AVRIL

- **Semaine de l'action bénévole du 14 au 20 avril 2024**
- **Soirée reconnaissance de nos bénévoles le 18 avril 2024**

LE COURANT



127, avenue Louisbourg | Bonaventure (Québec) G0C 1E0

villebonaventure.ca